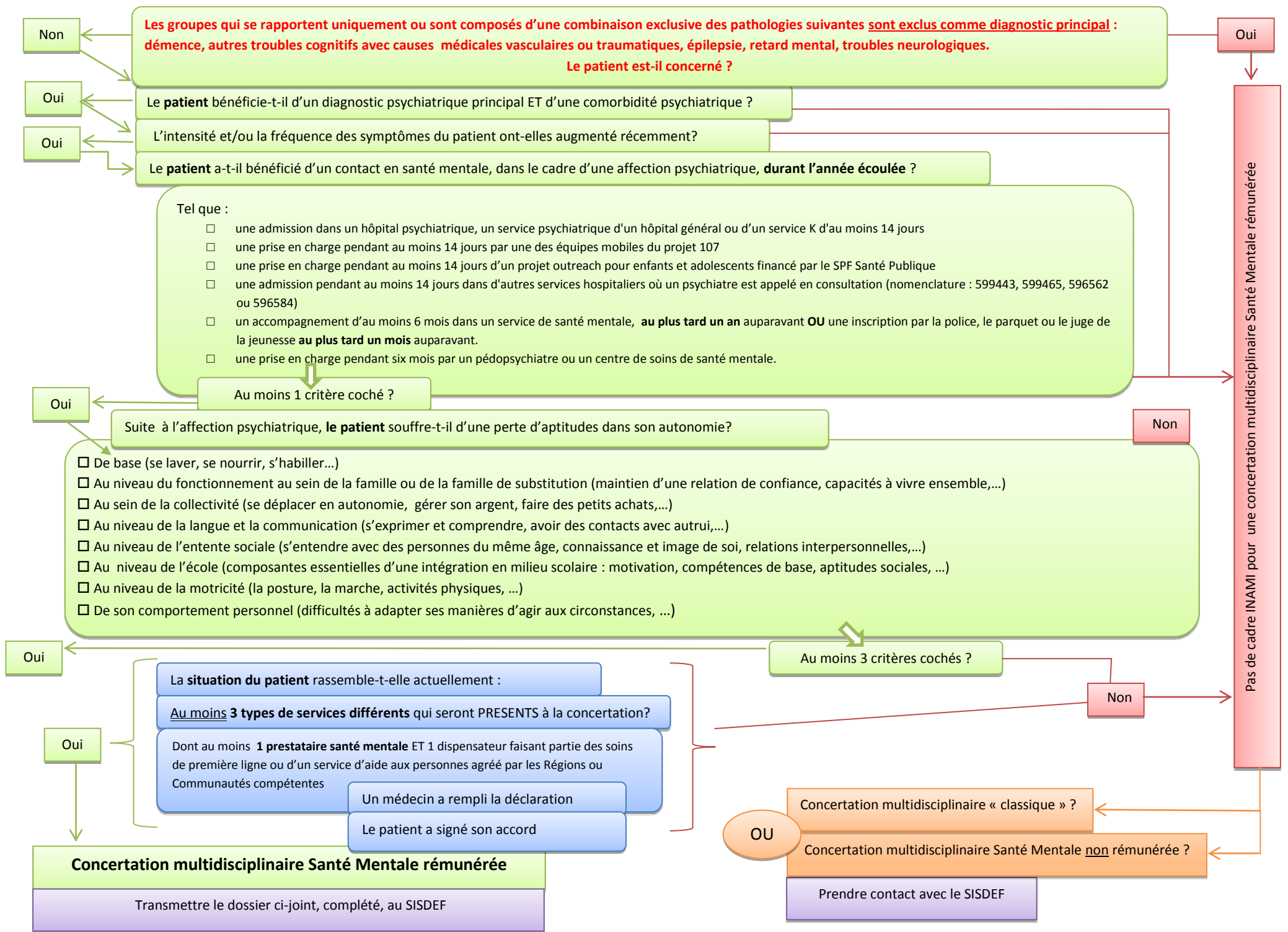


Concertation autour du patient psychiatrique : logigramme d'inclusion « enfants/adolescents ».



Les participants à la concertation établissent que pour le patient un plan d'accompagnement d'une durée minimale de 12 mois est nécessaire afin d'accorder les soins